

**ABONNEMENT**

Par année.....\$2.00  
 Pour six mois.....1.50  
 Pour quatre mois.....1.00  
 Édition Hebdomadaire.....\$1.00

Administration et Rédaction,  
 224, Rue Sussex.

# LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

**ANNONCES**

Première insertion, par ligne.....\$0.10  
 Tous les jours.....0.05  
 Trois fois par semaine.....0.04  
 Une fois la semaine.....0.03  
 Avis de Naissance, Mariage ou Décès. 50

La Société de Publicité,  
 PROPRIÉTAIRE.

## LE CANADA

Ottawa, 8 Janvier 1887

### LE SÉNATEUR FRANÇAIS D'ONTARIO

Le gouvernement vient d'accomplir un grand acte de justice. A la séance du Conseil Privé tenue hier, il a nommé sénateur le Dr Casgrain, de Windsor, comté d'Essex.

Les 120,000 Canadiens-français d'Ontario auront donc un représentant dans la plus haute chambre du pays. C'était le seul groupe français en dehors de Québec qui ne fut pas représenté au Sénat. On sait, en effet, que l'honorable M. Girard représente nos compatriotes du Nord-Ouest, tandis que l'honorable M. Poirier représente les Acadiens.

Ces trois nominations ont été faites par le gouvernement de sir John A. Macdonald. Elles sont la meilleure réponse aux accusations de fanatisme que l'on porte parfois et avec tant d'injustice contre le premier ministre.

Quoique le nouveau sénateur nous arrive de l'extrême ouest, ses compatriotes de l'est ne seront pas parmi les derniers à se réjouir et à le féliciter de sa nomination. L'honorable M. Casgrain est, en effet, l'un de nos compatriotes les plus méritants. On lui doit notamment l'organisation de la grande fête Saint-Jean Baptiste, qui fut célébrée il y a quelques années à Windsor.

Comme conservateur, il a gagné ses épaulettes dans plusieurs luttes. Plus d'une fois il a refusé la candidature, se contentant du rôle plus modeste, mais fort effectif de président de l'Association conservatrice d'Essex.

M. Casgrain est le père du jeune et distingué représentant du comté de Québec à la législature locale, M. T. Chase Casgrain. Il est frère de l'abbé Casgrain, notre éminent littérateur, et du député de l'Islet, C'est dire qu'il est aux antipodes avec celui-ci en matières politiques.

Il est à peine besoin d'ajouter que la nomination d'un sénateur français pour Ontario est due en bonne partie aux démarches et aux incessantes représentations de notre député, M. Tassé. On se rappelle les interpellations qu'il faisait à chaque session à ce sujet. Quoiqu'on en ait dit dans certains quartiers, M. Tassé n'a jamais travaillé pour lui-même dans cette affaire. Dès le début, il a informé le gouvernement qu'il n'avait pas à cette charge honorifique, préférant les luttes actives de la Chambre des Communes. Mais il n'a cessé de combattre pour le principe de la représentation, n'appuyant aucun candidat en particulier. S'il est vrai que notre député doit transférer ailleurs sa fortune politique, il n'aurait pu assurément clore sa carrière comme député français d'Ontario par un service plus signalé à ses compatriotes.

### UN ODIEUX MENSONGE

Avec la mauvaise foi qui le caractérise, le *Free Press* annonce que M. Tassé conseille à ses amis de choisir deux Anglais comme candidats à la Chambre des Communes, ce qui priverait les Canadiens-français de leur représentant.

Le *Free Press* a tout simplement fabriqué cette nouvelle.

M. Tassé n'est pas homme à vendre ou à sacrifier ses compatriotes. Qu'il soit candidat ou non, il combattra jusqu'à la dernière heure

pour le maintien du pacte, que le *Free Press* et ses amis ont été les premiers à violer.

### ENCORE UN SCANDALE

Quel scandale? Si John Macdonald a voté comme tout bon citoyen aux élections municipales d'Ottawa. Comme il ne connaissait pas les candidats du quartier où il habite, il a constaté qu'ils étaient les conservateurs et il a voté pour eux. De là grand émoi dans le camp libéral. Il en a même été question en pleine assemblée publique, le dénonciateur se voyant la figure!

Et ce qui aggrave l'offense, c'est que les trois candidats pour lesquels Sir John a voté étaient des Canadiens-français, MM. Durocher, Laverdure et De Jurdins. Un soi-disant mangeur de français agit de cette façon! C'est de moins en moins pardonnable.

### ORGANE CONSERVATEUR.

Les beaux jours du *Mail* sont probablement comptés.

Soud aux avertissements qui lui ont été donnés depuis quelque temps, engagé d'une façon irrémédiable dans la voie d'un fanatisme aveugle, entassant calomnies sur calomnies contre notre race avec une audace égale à sa mauvaise foi, il est devenu nécessaire de dégager plus que jamais son rôle de la cause conservatrice.

La campagne du *Mail* est non seulement odieuse et condamnable à tous égards, mais elle est la contradiction de tout le passé de notre parti. Ce langage ignoble pourrait s'expliquer dans un journal tel que le *Globe* qui pendant trente ans a mangé du français et du catholique, mais non pas dans une feuille conservatrice.

A diverses reprises, nous avons publié les répudiations de nos chefs. Ces répudiations vont prendre une forme tangible, car le parti aura prochainement un grand organe à Toronto qui, nous l'espérons, pourra réparer le mal que le *Mail* nous a fait. Ce journal aura pour mission de rétablir nos traditions et de montrer que le parti conservateur est comme toujours le parti de la tolérance, de la justice, du respect des droits de tous. A bas le fanatisme!

### NOTES POLITIQUES

L'honorable juge Antoine Polette, de Trois-Rivières, est décédé hier à l'âge de 80 ans.

On croit que le Conseil Privé tiendra lundi prochain une séance d'une extrême importance.

Sir John Macdonald sera de nouveau candidat à Carleton. Il est probable qu'il sera élu par acclamation.

Le candidat de M. Blake, pour la législature locale dans le comté de West Durham, n'ayant été élu que par trois voix, le chef libéral a bien des chances lui-même d'être battu.

M. Louis Taché, avocat, fils de notre éminent concitoyen, le Dr Taché, député ministre de l'Agriculture, sera le candidat conservateur dans le comté de Rimouski. On dit qu'il a de grandes chances de succès.

En justice pour M. Mackintosh, nous devons dire qu'il a fortement appuyé la demande faite par M. Tassé en faveur de la nomination d'un sénateur français. M. Patterson, député d'Essex, a aussi énergiquement travaillé dans le même sens.

M. Merner, ancien député de Waterloo Sud, est nommé sénateur en même temps que M. Casgrain. Il représentera les 200,000 Allemands qui habitent cette province et qui demandaient que l'un des leurs fut nommé au Sénat.

Sous l'opération de la politique protectionniste le pays ne paraît pas rétrograder si l'on en juge par les statistiques que nous fournit le *Globe* sur la ville de Toronto.

En 1878, la dernière année du règne de M. Mackenzie, la valeur de la propriété dans Toronto était de \$49,063,765, l'année dernière elle s'élevait à \$83,556,811. La population de la ville en 1878 était de 70,867, l'année dernière elle s'est élevée à 118,403. Le *Globe* dit qu'elle est réellement de 130,000. Et le *Globe* continuera à crier contre la Protection.

M. Pacaud, le candidat libéral élu dans Essex, a toutes les qualités du démagogue grit. Dans sa dernière campagne, il a été jusqu'à vouloir faire porter au parti conservateur la responsabilité des actes du gouvernement des Etats-Unis qui impose un droit de douane sur la paille récoltée en Canada et que grand nombre des cultivateurs d'Essex vont vendre aux manufactures des Etats-Unis qui se trouvent tout près. Le succès de M. Pacaud prouve qu'il y a des électeurs qui ont cru qu'en élisant M. Pacaud à la législature d'Ontario, le gouvernement des Etats-Unis allait abolir ses droits de douane sur la paille. Après cela il faut tirer l'échelle.

### ECHOS DE HULL

**Elections municipales**

M. Placide Quesnel a été élu maire (*reeve*) du canton d'Alfred, comté de Prescott.

Le conseil municipal du canton de Clarence sera composé comme suit pour l'année courante: Napoléon Desrosiers, maire; Clément Potvin, adjoint du maire (*deputy reeve*); Magloire Landry jr., Isidore Richer et Odile Lalonde, conseillers.

**Conseil de ville**

Il y a eu séance du conseil, ce matin. Le transfert du contrat de M. J. Viau à M. Fortin, pour la construction de l'extension de l'aqueduc sur la rue Brewry, a été approuvé par le conseil. M. Viau sera candidat, lundi prochain, dans le quartier numéro trois.

**Salles de Billard**

Malgré les conseils donnés par les *Revs* Pères au prône, ces derniers dimanches, l'*Alliance* continue à faire mousser les salles de billard. Dans son dernier numéro elle parle d'un tournoi entre jeunes gens pour un enjeu de \$10. Les jeunes gens pourraient employer leur argent à des fins plus utiles. Des jeunes gens qui dépensent ainsi des \$10 cela ne promet pas beaucoup pour l'avenir.

**Assemblée**

Il y a eu hier soir à la maison d'école St George, dans le quartier numéro 2 une assemblée convoquée hier après midi par M. Leduc et à laquelle il a rendu compte de sa conduite comme échevin.

Une note signée: un électeur du quartier deux, et parue dans l'*Alliance* d'hier soir, invitait ceux qui avaient des accusations à porter contre M. Leduc à s'y rendre. Bien que l'avis fut un peu court—une heure à peine—pour ceux qui avaient quelque chose à reprocher à M. Leduc puissent se procurer en conséquence, M. Urbain Viau qui était présent à l'assemblée a formulé le contre M. Leduc deux ou trois accusations. M. Eddy a aussi pris la parole à cette assemblée qui n'a été qu'une simple escarmonche. M. Leduc a annoncé qu'il tiendra d'autres assemblées; il est à espérer qu'il en donnera avis à temps à ceux qu'il désire attaquer. Le rédacteur de la *Vallée* sera prêt à formuler dans une assemblée ce qu'il a dit dans son journal, si M. Leduc lui en fournit l'occasion.

**Nomination**

Lundi prochain aura lieu à l'hôtel de ville la nomination des candidats à la charge d'échevin pour la cité de Hull.

Voici la liste probable des candidats:

Quartier No. un—Dr. Scott  
 Quartier No. deux—M. Leduc et M. Dumontier.  
 Quartier No. trois—M. Landry, Morin, T. Viau et P. Lahlierté.  
 Quartier No. quatre—M. Alf Rochon.  
 Quartier No. cinq—M. Fortin et M. Dumais.

**LE QUARTIER TROIS**

Il y a eu, hier soir, assemblée nombreuse des électeurs favorables à la candidature de M. Morin. M. Joseph Falardeau présidait. M. Morin a parlé ainsi que M. le docteur Gauthier et M. Philippe Laliberté. Il y aura ce soir une autre assemblée dans la salle militaire en haut de chez M. Godbout, tailleur.

### MORT D'UN CONFRÈRE.

M. Thomas Brossier, rédacteur du *Progrès*, de Valleyfield vient de mourir.

### Un Emploi de Représentant

est offert dans chaque ville pour la vente à crédit des obligations à lots des villes de Paris, Marseille, Lyon, du crédit foncier de France etc., payables 5, 10, 20 et 50 francs par mois. Ecrire à M. le secrétaire de la CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT, société constituée le 4 mai 1886, 116, Place Lafayette, 416, à Paris.

Chez M. Laurent Duhamel vous trouverez un assortiment de viandes fraîches de toutes sortes au quartier et à la livre, livrées à domicile, M. Duhamel remercie ses nombreuses pratiques et le public général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour. Une visite est respectueusement sollicitée.

Allez chez Chevrier Frères pour vos encadrages—Le seul magasin où ils sont faits au prix coûtant—466 rue Sussex.

Chevrier Frères vendent toujours aux mêmes conditions—chaînes, montres, cadres, miroirs, albums, etc. etc.—Ces conditions sont: "par paiements à la semaine."

Les pilules de Vallet sont le meilleur remède connu pour redonner aux joues leur teinte vermeille perdue par suite de maladie; ce remède est approuvé par l'Académie de Paris.

### AVIS

**SOCIÉTÉ ST. ANTOINE DE PADOUE.**

Les membres, qui ne le sauraient pas déjà, sont par les présentes avertis que la Constitution et Règlement de notre société tels qu'amendés et en force le 1er novembre 1886 ont été imprimés sous forme de livret, et que chaque membre peut s'en procurer un exemplaire en s'adressant à M. le Bibliothécaire et en payant 10 cts; et

Qu'à la séance du 2 décembre dernier l'amendement suivant a été ajouté aux règlements suivant la forme voulue, savoir:

"Qu'à la mort de la femme d'un membre, la Société paiera une somme égale à dix centimes par membre composant la Société, laquelle somme devra servir à défrayer les frais d'enterrement de telle femme; que ces dix centimes seront payés à la Société entre les mains du Bibliothécaire dans le délai d'un mois à compter de la date de l'avis officiel de tel décès, excepté le premier paiement qui devra se faire dans les trois jours à compter du 1er décembre courant (1886). Que le défaut de paiement des dix centimes dans le délai fixé entraînera la perte de ses bénéfices payables aux membres comme dans le cas de non paiement des contributions mensuelles."

Par ordre,  
 F. X. R. SAUCIER,  
 Sec.-Correspondant  
 Ottawa, 5 janvier 1887.

### EMPLOI DEMANDÉ

Un homme désire rendre généralement utile et demande une situation, s'adresser au bureau du Canada.

A VENDRE—Deux chevaux à bas prix dont un de travail et l'autre pour voiture de promenade ou "express". Pour plus amples informations s'adresser à l'Étal 21, Marché By.  
 29 nov. 1886. tm.

ON DEMANDE 15 femmes et filles pour travailler au "Ottawa Rag Store". S'adresser immédiatement au No 257, rue Cumberland.

## XMAS TOBOCCAN

Amélioree "Star."

Voyez là et vous n'en achèterez pas d'autre.

**Raquettes**

Grand assortiment à bon marché!

Conve tes pour chevaux, au prix coûtant; se vendant rapidement. Pôles pour rdeaux aux bas prix ordinaires, transparents avec dessins d'ornement pour fenêtres et rouleaux automatiques, seulement 95 centimes.

**LAMPES ELECTRIQUES**

\$1.50 Chaque

Articles de fantaisie pour présents.

COMPAGNIE MANUFACTURIERE NATIONALE DE COLE, 160 RUE SPARKS, OTTAWA.

## B. G.

**EDWIN PLANT**

architecte, Vaisselle, Lampes, etc.

114 rue Rideau  
 Ottawa, 4 nov. 1885—

**Nouvel Etablissement DE RELIEUR**

TENU PAR

**Joseph Masse,**  
 RUE SUSSEX,

(En haut du magasin de A. D. Richard.)

M. MASSE ayant fait l'acquisition de toutes les machines requises pour la confection des Livres, Blancs, Relieurs de luxe et de fantaisie, etc., vient d'ouvrir un atelier à l'adresse ci-haut désignée. Par sa longue expérience d'un siècle de l'affaires, il est en mesure de satisfaire tous ceux qui voudront bien lui accorder leur patronage.

Toute commande exécutée avec soin et promptitude et à des prix modérés.

JOSEPH MASSE  
 Ottawa 10 novembre 1886—

### Tapis à Sacrifice.

237 Pièces de tapis Bruxelles et Tapisserie à vendre cette semaine.

Conditions comptant.  
 Strictement un seul prix.

## BRYSON GRAHAM et Cie.

150, 152, 154, rue Sparks.

**LA GRANDE VENTE**

MOITIE PRIX

WOODCOCK

D'Articles de Modes, Plumes, Dentelles et articles de goûts.

est commencée ce matin (JEUDI).

**VENTE SANS RESERVE**

Pour de bons marchés, Venez à bonne heure et voyez les grandes affiches.

39, rue Sparks

## Bonne Chance !!

Dix mille pièces de belle TAPISSERIE

venant d'être reçues, seront vendues à 5 CENTIMS la pièce.

CHEZ

**P. C. GUILLAUME**  
 LIBRAIRE

106, RUE SUSSEX ET YORK,  
 Ottawa 11 déc. 1886—Janv.

## IL TIENT LA TÊTE

Le fameux Bruleur Argand.

Pouvoir d'éclairage sans précédent. Lumière égale à aucun lampe électrique. Fini en cuivre poli ou or bronzé. Grand cheminé ordinaire. Absolument sûr, s'adapte à toutes les lampes. Très avantageux surtout pour les magasins, les églises et les grandes salles. Fait très économiquement et de façon à ce que la mèche puisse être remouillée, coupée et étendue avec grande facilité. En conséquence de la combustion parfaite qu'il produit, toute odeur d'huile, si commune avec les autres brûleurs, est évitée.

Son vaste appareil de distribution de l'air empêche la lampe d'être surchauffée, et toute huile épaisse ou légère peut-être indifféremment employée.

Seul agent pour Ottawa et le district.

## EDWIN PLANT

architecte, Vaisselle, Lampes, etc.

114 rue Rideau  
 Ottawa, 4 nov. 1885—

**MAISON DE TAPIS**

D'OTTAWA.

Avant le plus grand assortiment, les meilleurs tapis, et les plus bas prix en fait de

tapis, Prelats, Rideaux, Corniches, Pôles, Garnitures et Meubles de toute sorte.

à la

**MAISON DE TAPIS D'OTTAWA**  
 148 Rue SPARKS.

**SHOOLBRED et Cie.**  
 Ottawa

**AVIS AUX ENTREPRENEURS.**

ON RECEVRA à ce Bureau, jusqu'à Mardi le 25ème jour de Janvier, 1887, des soumissions cachetées et adressées au sousigné, avec la désignation "Soumission pour travaux du Havre de Midland," pour la construction de travaux à Midland, Comté Simcoe, Ontario, suivant le plan et le devis que l'on pourra voir sur demande chez M. le préfet de Midland, au bureau de l'ingénieur résidant de la Division Midland du chemin de fer Grand Tronc, à Peterboro et au bureau du Ministère des Travaux Publics, à Ottawa, ou l'on pourra obtenir des formulaires de soumission imprimés.

Les soumissionnaires sont priés de faire un examen personnel de la nature des travaux à faire ainsi que de la localité où les travaux doivent être faits. Les soumissionnaires devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement et conformes aux formulaires imprimés, et signés par les soumissionnaires mêmes.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de banque "accepté" fait payable à l'ordre de l'Honorable M. ministre des Travaux Publics pour la somme de \$1,000. Ce chèque sera considéré si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. La soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,  
 A. GOBELL,  
 Secrétaire.  
 Ministère des Travaux Publics,  
 Ottawa, 29 Dec. 1886.